



Le multilinguisme, levier de légitimation pour la présidente de la Commission Européenne ? Représentation d'Ursula von der Leyen en figure d'autorité polyglotte

Juliette Charbonneaux

Depuis son arrivée à la tête de la Commission Européenne en 2019, Ursula von der Leyen s'est fait (re)connaître, notamment, par sa capacité à s'exprimer en plusieurs langues de l'Union. Ses différents « discours sur l'État de l'Union » ont ainsi été l'occasion pour elle de manifester son aisance dans sa langue maternelle, l'allemand, mais aussi en anglais ou en français, aisance qui n'a pas manqué d'être relevée et soulignée par les médias couvrant cet événement discursif et politique bien ritualisé. Partant de ce constat, cet article entend interroger le rôle légitimant, pour le politique, que peut endosser le multilinguisme dans le cas de la communication d'une institution bien spécifique, la Commission Européenne, et de la « figure d'autorité » (Wrona & Seignobos 2017) qui la dirige. Dans quelle mesure l'occupation du terrain politique européen passe-t-elle par une stratégie de communication qui connote « l'hospitalité langagière » (Ricoeur 1992) ? En quoi cette hospitalité et la polyphonie qui l'accompagne permettent-elle alors à la figure et à l'institution qui la promeuvent de faire autorité en s'attirant la reconnaissance des médias ? Reprenant à notre compte la théorie de Louis Marin, nous postulons que l'autorité passe immanquablement par un travail de représentation sémiotique, lui-même condition de possibilité de la reconnaissance (Marin 1981).

Dans cette perspective, les questions soulevées sont ici traitées au moyen de l'analyse sémio-discursive d'un corpus communicationnel et médiatique composé des matériaux suivants : différents formats dédiés à la présentation biographique d'Ursula von der Leyen (site institutionnel de la Commission, compte Twitter, fiche Wikipédia), leur réception médiatique en France ainsi que la couverture, par certains médias français, de son élection à la tête de la Commission et de deux événements ayant précisément trait à sa compétence linguistique et à son usage du plurilinguisme. La sélection de ce corpus médiatique a été opérée au moyen d'une recherche à partir des mots-clefs « Ursula von der Leyen », « plurilinguisme », « multilinguisme », « polyglotte » dans le moteur Europresse, sur la période courant de juillet 2019, date de l'accession d'Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission, et le 14 septembre 2022, lendemain de son discours annuel sur l'état de l'Union. Cette recherche a permis d'obtenir un corpus composé en très grande partie de cinq titres de presse quotidienne nationale (*Le Figaro*, *Les Échos*, *La Croix*, *Le Monde*, *Libération*)

ainsi que d'articles de l'hebdomadaire *Courrier International*. Ces différents articles et éléments de corpus sont envisagés comme autant de récits, dans la perspective narratologique déployée par Marc Lits (Lits, 1997). L'adoption de ce cadre théorique conduit alors à considérer Ursula von der Leyen comme « personnage médiatique » (*ibid.*), construit par l'accumulation et la rencontre des différentes narrations qui la mentionnent.

L'analyse croisée de ces différents matériaux narratifs et discursifs vise à éprouver la cohérence entre les intentions affichées par la Commission en matière de multilinguisme, la manière dont la présidente fait sienne cette promesse/injonction et la façon dont elle est reconnue – ou non - par les médias. Ce faisant, il s'agira aussi d'examiner comment s'exerce leur « pouvoir normatif » (Voirol 2005) à travers leurs manières de « cibler » la figure d'Ursula von der Leyen autour de la question linguistique et de mettre en lumière les valeurs politiques, plus ou moins explicitement assumées, transmises par là.

1. Le plurilinguisme, au service d'un ethos européen garant du multilinguisme?

L'analyse du compte Twitter d'Ursula von der Leyen, de la page Wikipédia qui lui est dédiée ainsi que de la couverture médiatique de son accession à la présidence de la Commission européenne fait ressortir des biographèmes récurrents, ayant trait à la capacité plurilingue¹ de la figure étudiée. Les biographèmes sont à envisager comme « unités élémentaires biographiques », telles qu'identifiées par Barthes dans sa préface à *Sade, Fourier, Loyola* :

Si j'étais écrivain, et mort, comme j'aimerais que ma vie se réduisît, par les soins d'un biographe amical et désinvolte, à quelques détails, à quelques goûts, à quelques inflexions, disons: des « biographèmes », dont la distinction et la mobilité pourraient voyager hors de tout destin et venir toucher, à la façon des atomes épicuriens, quelque corps futur, promis à la même dispersion ; une vie trouée en somme, comme Proust a su écrire la sienne dans son œuvre [...] (Barthes 2002: 706).

Les médias d'information et les auteurs des récits de communication ici étudiés ne sont certes pas des biographes « amicaux et désinvoltés », néanmoins, leurs productions, dans la mesure où elles ne couvrent que partiellement l'existence du personnage d'Ursula von der Leyen, donnent accès à une forme de « vie trouée », dont les fragments sont fabriqués pour circuler largement.

Ces biographèmes donnent accès à l'imaginaire linguistique construit autour du personnage d'Ursula von der Leyen. La notion d'« imaginaire linguistique » est, quant à elle, définie par Anne-Marie Houdebine comme « le rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant-sujet social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole » (Houdebine-Gravaud 2002: 10). Il s'agit d'un rapport « énonçable en termes

¹ Nous faisons ici nôtre la proposition selon laquelle il convient de « distinguer entre multilinguisme (présence de plusieurs langues dans une même organisation, ce qui implique un travail de traduction) et plurilinguisme (maîtrise de plusieurs langues par les individus) » (Gaboriaux, C., Raus, R., Robert, C. & Vicari, S. 2022).

d'images, participant des représentations sociales et subjectives, autrement dit d'une part des idéologies (versant social) et d'autre part des imaginaires (versant plus subjectif) » (*Ibid.*). Dans le cas ici étudié, l'imaginaire linguistique d'Ursula von der Leyen, ainsi imaginé, se voit à la fois construit par la mise en avant dans sa propre communication de sa capacité plurilingue et par la manière dont elle va être relayée et, même, hyperbolisée par les médias.

1.1 Les deux corps d'Ursula : de l'origine à l'incarnation institutionnelle ?

Les récits et discours de communication produits à l'occasion de l'arrivée d'Ursula von der Leyen à la tête de la Commission donnent à distinguer deux corps, chacun lié à une déclinaison de l'imaginaire linguistique : s'y opère en effet un glissement conduisant de manière logique, naturalisée, de la capacité plurilingue de l'individu/de la femme (premier corps) au multilinguisme revendiqué par l'institution qu'elle dirige et, ce faisant, incarne et représente (second corps).

La communication de la nouvelle présidente de la Commission donne ainsi à voir l'expression répétée de ce que Bourdieu a théorisé comme « illusion biographique » et de son présupposé selon lequel « « la vie » constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté, qui peut et doit être appréhendé comme expression unitaire et singulière d'une intention objective et subjective, d'un projet » (Bourdieu 1986: 69). Ici, la cohérence est construite, d'une part, par le lien tissé entre l'enfance passée à Bruxelles et l'europhilie qui semble en découler « naturellement ». Ainsi, l'espace dédié à l'expression biographique sur le compte Twitter institutionnel met en avant les termes suivants « Brussels-born. European by heart », assortis de l'émoji représentant le drapeau européen. Le « tout » de « la vie » s'enrichit encore lorsque cette enfance bruxelloise est mise en relation logique avec le plurilinguisme qu'elle a occasionné. Sur la fiche Wikipédia, en français, on peut lire ceci :

Ursula von der Leyen passe son enfance en Belgique, où elle fréquente l'École européenne dès 1964, ce qui lui vaut d'être bilingue allemand et français, langue qu'elle comprend sans pouvoir toutefois la parler. Elle s'exprime en outre couramment en anglais, notamment pour avoir vécu pendant au total cinq années au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Le plurilinguisme a ainsi bonne part dans cette cohérence identitaire, on le voit ici, et ce d'autant plus que l'usage de l'adjectif « bilingue » semble quelque peu paradoxal, voire abusif, puisque l'article mentionne tout de suite après, de manière concessive, que la francophonie du personnage n'est que partielle. Quoi qu'il en soit, cette cohérence biographique circule également par voie de presse. En témoigne, par exemple, cet extrait d'une interview donnée au quotidien *Les Échos* et publié dans l'édition du 27 décembre 2019. À la question « comment se passe votre acclimatation à Bruxelles ? », Ursula von der Leyen répond :

Pour moi, c'est comme un retour à la maison . J'ai passé mon enfance ici et je réalise subitement tout ce qui m'a manqué depuis presque 40 ans. Petite, je vivais dans cet environnement multilingue, avec cette sensation que nous venions de partout en

Europe, mais que nous étions unis. Nos langues, nos personnalités, nos cultures diffèrent, mais ici nous percevons le lien invisible qui nous unit : nous sommes des Européens².

Le terme employé par la présidente pour qualifier sa capacité linguistique a son importance : elle opte en effet pour « multilingue » et non « plurilingue », sans doute afin de bien souligner l'adéquation de son parcours antérieur aux exigences de sa fonction. Depuis plusieurs années déjà, le multilinguisme est en effet mis en avant par les institutions européennes, dont la Commission, comme l'un de ses points d'attention privilégiés³.

Ursula von der Leyen opère donc, dans sa communication, une mise en correspondance de son ethos préalable, soit « l'ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi » (Amossy 2010: 73) et de son ethos présent, tel qu'actualisé par l'élection récente. On retrouve bien là la seconde partie de la définition bourdieusienne de « l'illusion biographique », cette « expression unitaire et singulière d'une intention objective et subjective, d'un projet » (Bourdieu 1986: 69). Ici, le « projet », incarner et diriger la Commission, peut également être envisagé comme « prétention communicationnelle », ce « mode d'intervention sur les processus de communication qui de manière délibérée ou insensible hiérarchise les éléments, détermine des conditions cruciales et légitime une certaine compétence à y intervenir » (Jeanneret 2014: 14). Dans le cas d'Ursula von der Leyen, la prétention consiste à promouvoir le multilinguisme en se donnant à voir comme son incarnation première. Ainsi, le message de remerciement, publié sur Twitter immédiatement après l'annonce des résultats de l'élection à la présidence de la Commission, donne à lire le simple mot « merci », dans les 24 langues de l'UE.

Dans la même logique, le discours annuel sur l'État de l'Union, prononcé chaque mois de septembre pour dresser le bilan de l'année écoulée et tracer les orientations pour celle à venir, est présenté sur le site de la Commission sous la forme d'un menu déroulant en forme de liste, composée de 24 liens indiquant la disponibilité du texte dans les différentes langues. Ce choix communicationnel, aussi bref soit-il, n'est pas neutre : l'ensemble de ces lettres, par la forme liste qu'il compose, vient rappeler la devise européenne « l'unité dans la diversité » en montrant combien von der Leyen a fait sienne la célèbre formule d'Umberto Eco : « La langue de l'Europe, c'est la traduction ». Ces pratiques visent donc à se présenter comme pleinement ouverte à la pluralité des langues de l'UE et, avec elle, à sa diversité culturelle, intention qui va se voir d'abord couronnée de succès.

1.2 Enthousiasme médiatique et interprétation franco-centrée

L'interview aux *Échos* citée précédemment indiquait, déjà, la participation médiatique à la représentation d'Ursula von der Leyen en figure multilingue parce que

² <https://www.lesechos.fr/monde/europe/ursula-von-der-leyen-premiere-presidente-de-la-commission-europeenne-1038469>

³ Voir, par exemple : <https://education.ec.europa.eu/fr/focus-topics/improving-quality/multilingualism/about-multilingualism-policy>

plurilingue. En considérant la couverture de l'élection et des premiers actes de celle-ci à la tête de la Commission, il s'avère en effet que les médias français ont construit un « personnage médiatique » (Marion 1997 : 69) en totale adéquation avec les éléments biographiques livrés par la communication officielle de la figure et de l'institution qu'elle préside. La chaîne France 24 propose ainsi dès le 16 juillet, jour de l'élection, la présentation suivante, légitimée par les propos d'un journaliste présenté comme expert du fait de son implantation dans la capitale allemande: « Elle est aussi familière des institutions européennes, que son propre père a jadis fréquentées. "C'est une Européenne née à Bruxelles, à l'époque où son père était lui-même fonctionnaire de la Commission, elle est allée à l'école européenne à Bruxelles, ce qui explique qu'elle parle un français et un anglais quasi parfaits", souligne Pascal Thibault, correspondant de France 24 et RFI à Berlin. » On retrouve là l'un des types d'expertise qualifié par Yves Chevalier, à la suite de Max Weber, comme « l'éternel hier » et selon laquelle « l'individu (l'idée ou l'action) obtient sa légitimité en référence à un principe extérieur passé qui lui donne directement ou indirectement son autorité » (Chevalier 1999 : 17).

De plus, les médias vont, à leur tour et à la suite d'Ursula von der Leyen, tracer un lien conduisant directement de Bruxelles à son europhilie puis à son plurilinguisme. « Europhile, polyglotte, Ursula von der Leyen, devenue mardi la première femme élue présidente de la Commission européenne, est une proche de la chancelière allemande Angela Merkel dont l'étoile a pâli ces dernières années dans son pays », expose ainsi les *Dernières Nouvelles d'Alsace* (DNA) le 16 juillet 2019. Dès le 2 juillet, l'hebdomadaire *L'Obs* avait fait paraître sur son site Internet un article intitulé « Ursula von der Leyen et Christine Lagarde : deux femmes prennent la tête de l'Europe » et dans lequel la future présidente de la Commission était évoquée en ces termes : « Native de Bruxelles, polyglotte – elle parle couramment français et anglais ».

On le voit, la maîtrise de trois langues suffit à rendre « polyglotte », le terme « plurilingue » n'apparaissant, lui, jamais. Ce qualificatif devient incontournable dans la série de motifs biographiques déployée par les médias pour donner à saisir en autant de formules resserrées, l'amplitude d'une figure qu'ils aiment à présenter comme « atypique ».

La répétition de cet adjectif peut alors être envisagée comme « symptôme » dans le sens proposé par Alice Krieg-Planque pour qualifier le phénomène linguistique des « petites phrases ». Elle écrit à ce propos :

Elle est intégrée à la narration parce qu'elle est construite en événement, et elle est construite en événement parce qu'elle est rattachée à une intention, à une position, à une doctrine, à une idéologie, à un trait de personnalité, à une opinion, à une stratégie, à une ambition, à des intérêts ou à un projet, que la "petite phrase" est supposée condenser ou dont la "petite phrase" est supposée être le symptôme (Krieg-Planque 2011 :32).

Dans le cas présent, le terme « polyglotte » pourrait apparaître, *a priori*, comme symptôme d'un désir médiatique de voir se réaliser, à travers la figure d'Ursula von der Leyen, l'aspiration européenne au multilinguisme. En réalité, la polyglossie qui

lui est reconnue et attribuée vient bien plutôt faire symptôme d'une satisfaction de savoir la future présidente de la Commission capable de s'exprimer en français. « S'opère en effet dans les récits médiatiques un nouveau glissement qui conduit de la polyglossie à la francophonie et, comme on va le voir, à la francophilie ». Chacun de ces termes devient ainsi garant de l'autre sans preuve ni justification particulières (savoir parler français ne garantissant en rien le fait d'aimer la France et ses citoyens). Le 3 juillet 2019, jour de sa désignation à la présidence de la Commission, la presse française s'accorde ainsi à se féliciter de la nomination annoncée. *L'Express* titre « Une Allemande francophile à la tête de la commission », *Le Figaro* « Ursula von der Leyen, une francophile au profil atypique » et *Le Monde* expose : « Francophone et francophile, Ursula von der Leyen, qui parle aussi parfaitement l'anglais pour avoir vécu en Californie où son mari enseigna la médecine à l'université de Stanford, dans les années 1990, ne sera pas en terrain étranger à Bruxelles. » Ce désir médiatique de francophonie et l'optimisme qui l'accompagne vont cependant rapidement être perturbés, une fois le plurilinguisme de la figure mis à l'épreuve de l'exercice de la fonction.

2. Ursula von der Leyen, figure plurilingue sous surveillance médiatique

Pour Maxime Cervulle et Virginie Julliard,

les controverses constituent un objet privilégié pour saisir le caractère normatif d'un espace public où les rôles sociaux se redistribuent sous contrainte, dans la mesure où elles ouvrent des séquences de délibération publique mobilisant une multitude d'acteurs et d'actrices différemment positionné-e-s dans la formation sociale. (Cervulle et Julliard 2018 : 7).

Or, il s'avère que la controverse a rapidement rattrapé la présidente de la Commission autour de la thématique du pluri/multilinguisme, au point d'être intégré aux biographèmes de sa fiche Wikipédia sous un onglet dédié⁴. Il y est indiqué : « Comprenant le français sans le parler, Ursula von der Leyen a été la première présidente de la Commission à prononcer le discours sur l'état de l'Union en anglais, rompant ainsi avec l'usage établi. ». Le second temps de cet article est ainsi consacré à l'étude de controverses médiatiques portant sur l'usage de l'anglais par la présidente de la Commission et vise, ce faisant, à saisir l'impact qu'il peut avoir sur la construction de l'autorité et de légitimité de la figure par la presse française.

2.1 De la poly- à la diglossie ?

Deux événements vont interrompre la logique de soutien médiatique à la stratégie de communication à l'œuvre au tout début du mandat d'Ursula von der Leyen : le premier est l'envoi en septembre 2019 par des fonctionnaires francophones européens d'une lettre ouverte à la présidente de la Commission pour lui

⁴ Voir « Controverses » : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ursula_von_der_Leyen

demander une revalorisation de l'usage du français dans le cadre de leurs activités⁵ ; le second intervient un an plus tard, en septembre 2020, et a trait à la publication, par le site d'information *Politico*, d'une analyse statistique de l'usage de chacune des trois langues de travail de l'UE (allemand, anglais, français) dans le dernier discours sur l'État de l'Union prononcé par Ursula von der Leyen⁶. Cette analyse aboutit au résultat suivant : l'anglais s'avère extrêmement privilégié puisque son utilisation s'élève à 80% du discours, comme le rappelle *Courrier International* dans son édition du 17 septembre 2020⁷.

Les médias français étudiés vont réagir à ces deux publications en leur accordant de l'espace éditorial et, surtout, en faisant écho aux reproches qu'elles expriment. Ceux-ci concernent ce qui est présenté comme un usage abusif de la langue anglaise et peut, par ailleurs, être considéré comme une forme de diglossie. La diglossie, rappelle Christian Lagarde, prend en compte, d'une part, la hiérarchisation des langues en contact et leur fonctionnalisation, autrement dit la capacité de certaines à faire l'objet d'usages complets, et d'autres d'usages restreints. » (Lagarde 2001 : 48).

C'est bien cette hiérarchisation, en faveur de l'anglais, que vont relayer, non sans inquiétude, les médias. Le 18 septembre 2019, *Les Échos* publie ainsi un article intitulé « L'appel au secours des francophones de la Commission européenne » dans lequel il est précisé, au sujet d'Ursula von der Leyen : « Le fait que celle-ci soit trilingue (allemand, anglais, français) leur donne de l'espoir. Mais il ne leur a pas échappé que durant son premier long échange avec la presse⁸, la semaine dernière, la future présidente de la Commission européenne avait très largement privilégié l'anglais. » De son côté, *Libération* reprendra à son compte l'étude de *Politico* pour exprimer une frustration similaire et d'autant plus forte qu'elle vient se heurter à l'enthousiasme de départ : « L'ancienne ministre allemande de la défense, pourtant « vendue » comme francophone par Emmanuel Macron, a parlé durant 1h20 presque uniquement en anglais (ou plutôt en *globish*, sa version abâtardie) », peut-on lire sous la plume de Jean Quatremer, correspondant du journal à Bruxelles, le 19 septembre 2020. Ces dénonciations d'un recours trop fréquent et massif à la langue anglaise vont se voir immédiatement renforcée par d'autres formes d'intervention.

2.2 Warning médiatiques face à l'usage de l'anglais

L'action évaluative des médias s'exerce donc, déjà, à travers le fait de se saisir de ces deux événements ; elle s'exprime plus explicitement encore lorsque l'on se penche sur leurs manières de considérer et de hiérarchiser les langues. L'évaluation

⁵ <https://www.observatoireplurilinguisme.eu/dossiers-thematiques/international/177778446-les-abus-de-la-commission-europ%C3%A9enne/13269-bruxelles-von-der-leyen-interpell%C3%A9e-pour-l-usage-du-fran%C3%A7ais-le-point>

⁶ <https://www.politico.eu/article/ursula-von-der-leyens-speech-shows-english-still-dominates-state-of-the-union/>

⁷ *Courrier International*, 17 septembre 2020 « Malgré le Brexit, l'UE speaks toujours english ».

⁸ <https://www.lesechos.fr/monde/europe/von-der-leyen-au-defi-de-remettre-de-laudace-dans-une-europe-fragilisee-1130206>

s'enrichit en effet d'un acte d'avertissement consistant à mettre en garde la présidente et, à travers elle, les institutions européennes, contre ce qu'ils s'accordent à présenter comme un abus linguistique, et ce pour deux raisons principales.

La première est directement liée à l'actualité européenne récente et, plus précisément, à l'évènement fleuve qu'a représenté le Brexit, entre 2016 et 2020. La sortie du Royaume-Uni de l'UE conduit ainsi les médias français à dénoncer l'usage de l'anglais, présentée comme une langue, sinon non-européenne, du moins illégitime à être dominante. « Le Brexit rend cette domination linguistique plus absurde encore : pourquoi s'aligner sur la langue des Etats-Unis ou du Royaume-Uni, au moment où ce dernier s'apprête à quitter l'UE ? », peut-on lire dans *Les Échos* le 18 septembre 2019. « Ce basculement vers l'anglais langue unique est d'autant plus sidérant alors que le Royaume-Uni a quitté l'Union le 31 janvier et qu'il y a moins de vingt députés sur 705 dont la langue natale est l'anglais...[...] Cet impair est révélateur des dérives auxquelles mène le monolinguisme anglophone qui règne au sein des institutions communautaires : désormais, on ne rend même plus compte qu'on s'adresse à un peuple dans une langue qu'il ne comprend pas et qu'il n'a pas à comprendre, l'anglais », avance sans ambages Jean Quatremer, le 19 septembre. Un an plus tard, le 17 septembre 2020, *Courrier International* couvrira l'enquête de *Politico* sous le titre suivant : « Malgré le Brexit, l'UE speaks toujours english ».

À lire ces médias, l'anglais représente donc moins que la langue de l'Europe. Cette représentation cohabite toutefois avec son contraire, à savoir que l'anglais n'est pas seulement la langue de l'Europe, et même tout autre chose, puisqu'elle s'apparente à celle de l'atlantisme. Ce jugement s'exprime avant tout par voie de citations, émanant de plumes extérieures aux rédactions. Dès le 18 septembre 2019, après avoir souligné que le groupe de fonctionnaires européens ayant ouvertement écrit à Ursula von der Leyen « s'inquiète des conséquences à long terme de ce monolinguisme », *Les Échos* donne à lire un extrait de cette fameuse lettre :

L'anglais devient un plus petit dénominateur commun, on lit les mêmes médias, on parle la même langue dans une forme appauvrie, et on ne conceptualise plus le monde dans notre propre langue, ce qui est un comble pour une Union européenne censée appréhender la réalité dans sa diversité !

L'intervention des journalistes, en faveur des propos tenus et publiés, transparait également à travers les titres choisis pour annoncer des tribunes exprimant la même opinion. *Le Monde* sélectionne ces mots du philosophe Michel Guérin pour titrer le texte dont il est l'auteur, le 9 octobre 2021 : « Que l'anglais soit la langue de l'entente européenne relève de l'aberration ». Il expose ainsi :

Ce n'est pas l'anglais comme tel qui est en cause ; c'est son avatar raccourci, aussi sommaire que bourré de politique. Enfin, et c'est encore plus grave, lorsque Ursula von der Leyen prononce son discours sur l'état de l'Union à Strasbourg en anglais (à plus de 80 %), elle s'adresse *de facto* aux Américains et aux Anglais, bien plus qu'aux Européens.

Cette même idée reviendra en mai 2022, sous la plume de Benoît Dutreurte dans l'hebdomadaire *Marianne*. Sous le titre « Ursula von der Leyen, l'Allemande qui se pre-

nait pour une Américaine », on peut lire le reproche suivant, directement adressé à la présidente de la Commission :

Ursula m'a encore giflé! Chaque fois qu'elle s'exprime, je me sens blessé, humilié... Moins par ses propos que par sa façon de parler, et surtout par cette langue : cet anglo-américain – plus américain que *british* – qu'elle emploie pour chaque grand discours. Elle possède pourtant un très bon français.

On retrouve ainsi exprimée et mise en circulation par les médias l'affirmation déjà avancée par Étienne Balibar au début du siècle, à savoir que

l'anglais en effet n'est pas et ne sera pas la « langue de l'Europe » car « il est d'ores et déjà beaucoup plus (langue internationale mondialisée et mondialisatrice, équivalent postmoderne du latin prémoderne) et cependant il est moins (l'une des langues nationales spécifiques, elle-même minorisée dans certaines situations, voire menacée d'éclatement en plusieurs idiomes relativement séparés (Balibar 2001 : 318).

2.3 Manquements à la tradition européenne

L'évaluation médiatique bascule donc en défaveur d'Ursula von der Leyen et ce d'autant plus qu'aux avertissements pour l'avenir s'ajoutent des critiques et reproches portant, eux, sur le présent de l'actualité ou sur son passé très récent. Les médias pointent ainsi du doigt deux types de manquements. Le premier s'articule à la promesse de multilinguisme portée par les institutions européennes et censée représenter de façon adéquate la spécificité européenne : la diversité. À travers sa promotion, les médias se font donc les défenseurs d'un modèle qui se rapproche de celui prôné tour à tour par Eco, Ricoeur et Balibar, celui de la traduction ou de « l'hospitalité langagière ». À propos de la pétition des fonctionnaires, Jean Quatremer écrit ceci : « Les signataires demandent donc à Von der Leyen de proclamer le droit de chacun à s'exprimer dans l'une des trois langues de travail et de promouvoir le multilinguisme. Bref, d'appliquer tout simplement l'un des droits fondamentaux de l'Union » (*Libération*, 30 septembre 2019). L'unique intertitre de cet article appelle de surcroît, très explicitement, à « défendre le multilinguisme ». Quelques jours plus tôt, le 18, *Les Échos* choisissait une citation de la lettre ouverte allant dans le même sens :

L'anglais devient un plus petit dénominateur commun, [...] et on ne conceptualise plus le monde dans notre propre langue, ce qui est un comble pour une Union européenne censée appréhender la réalité dans sa diversité !

Le second manquement mis en avant dans la couverture médiatique de ces deux événements est, pour sa part, lié à la comparaison répétée avec Jean-Claude Juncker, prédécesseur d'Ursula von der Leyen à la tête de la Commission, et, plus spécifiquement, à sa propre pratique du plurilinguisme. Les journalistes produisent ainsi une représentation idéalisée de Juncker, érigé en parfaite incarnation de la diversité européenne. Emmanuel Berretta en fait ainsi « un orfèvre » en matière « d'équilibre linguistique » et raconte par exemple dans *Le Point* du 16 septembre 2019 : « En public, von der Leyen ne fait qu'un usage parcimonieux de son français, se contentant de

quelques phrases dans ses discours là où son prédécesseur Jean-Claude Juncker, trilingue exceptionnel, pouvait jongler avec les trois langues de travail de la Commission comme un acrobate. La présidente de la Commission fait des efforts et enregistre parfois des vidéos dans les trois langues. Mais ses messages se résument à une communication lissée, alors que Juncker était imprévisible et fantasque dans les trois langues... ». Chez Jean Quatremer, dans *Libération* un an plus tard, Juncker est également mentionné et l'auteur invite même le lecteur à remonter l'histoire européenne jusqu'à de Gaulle. « La lettre du général de Gaulle du 19 juillet 1962, exhumée de ses archives, fait depuis quelques jours les délices des réseaux sociaux à l'heure de la « *start-up nation* ». Sans doute adressée au ministre des Armées, Pierre Mesmer, elle est ainsi rédigée :

Mon cher Ministre, j'ai constaté, notamment dans le domaine militaire, un emploi excessif de la terminologie anglo-saxonne. Je vous serais obligé de donner des instructions pour que les termes étrangers soient proscrits chaque fois qu'un vocable français peut être employé, c'est-à-dire dans tous les cas.

« Nul doute que le vieux général se serait étranglé en écoutant le discours sur « l'État de l'Union » prononcé le 16 septembre par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, devant le Parlement européen », conclut ensuite le journaliste.

La comparaison et la citation de cette lettre gaullienne peuvent être analysées à l'aune de ce qu'écrit Philippe Hamon au sujet de l'intertextualité :

Elle est à la fois stock de modèles, de palmarès déjà établis, source, cible et moyen d'interprétations normatives. Foyer d'accommodation idéologique du texte, la citation intertextuelle focalise et sollicite la compétence idéologique du lecteur. (Hamon 1981 : 35-36).

Ici, l'intertextualité révèle le pouvoir normatif des journaux étudiés, leur fonction de rappel au politique et leur positionnement idéologique vis-à-vis de « la langue d'Europe » qui ne devrait donc surtout pas être l'anglais. On peut ainsi lire derrière la référence quelque peu nostalgique à De Gaulle un appel discret à se souvenir de sa réticence à toute forme d'atlantisme, perçu comme le risque d'une dépendance trop forte aux États-Unis. On voit ainsi combien

la francophonie resterait incompréhensible si l'on se limitait au phénomène isolé, sans inclure dans l'analyse les relations de la France et de la communauté francophone avec les autres sphères d'influence, en premier lieu celle des États-Unis et de l'anglophonie en général. (de Swaan 2022 : 76).

La référence à de Gaulle révèle donc également un penchant galliciste, pas toujours complètement dissimulé derrière la défense du multilinguisme, on va le voir.

2.4 Le multilinguisme d'accord, mais le français d'abord

À l'enthousiasme médiatique pour la maîtrise du français par Ursula von der Leyen, tel que vu plus haut, correspond une préoccupation particulière pour le sort

connu par cet idiome au sein des institutions européennes. Autrement dit, la dénonciation de la domination exercée par la langue anglaise a également, et peut-être surtout, pour motif la crainte de voir le français se faire éclipser, dans une manifestation médiatique ce qu’Abram de Swaan a défini comme le « sentimentalisme linguistique » pour désigner « un appel exagéré aux sentiments familiers visant à susciter la traditionnelle réponse de compassion » (2022 : 95). « À vrai dire, Ursula von der Leyen comprend très bien le français mais cherche quelque peu ses mots quand elle doit le parler », souligne *Le Point* le 16 septembre 2019, suite à la publication de la lettre ouverte. Jean Quatremer va plus loin dans l’édition de *Libération* du 19 septembre 2020, lorsqu’il écrit que l’usage majoritaire de l’anglais dans le discours sur l’État de l’Union « prive la présidente d’un canal d’information essentiel, la France n’étant pas un pays que l’on peut ignorer » et s’interroge : « D’ailleurs, est-ce un hasard si elle n’a pas prononcé un mot sur la défense européenne, l’un des sujets majeurs du débat en France ? » Et, pour ces deux titres de presse, la solution est à trouver en regardant vers la France et, plus précisément, vers son président. Tous deux lui lancent en effet un appel. « Si Emmanuel Macron ne profite pas de la présidence française, au 1^{er} janvier prochain, pour mettre ce sujet sur la table et en faire, même, la question cruciale, ce serait à désespérer du rôle des hommes politiques », écrit Jean Quatremer, tandis qu’Emmanuel Berretta se montre plus optimiste, dans *Le Point* : « Ursula von der Leyen a pris un bon départ en publiant ses tweets dans les trois langues officielles. Prendra-t-elle la balle au bond pour aller plus loin ? Comptez sur Emmanuel Macron pour insister à chaque fois qu’il le pourra... Surtout quand les Britanniques seront partis (ce qui reste encore un peu flou). » « L’universel est toujours l’universel de quelqu’un », écrivait Barbara Cassin dans son *Éloge de la traduction* (Cassin 2016 : 33). Ces réactions et inflexions médiatiques montrent bien, ici, la dimension ethnocentrée que revêt la défense du multilinguisme européen. Rien ne dit en effet que les réactions eussent été aussi virulentes si une langue autre que le français avait été négligée de la sorte...

Conclusion

Si l’on considère avec Philippe Marion qu’il « suffit d’un passage au médiatique pour qu’une seule personne réelle se transforme en personnage » (Marion 1997 : 69), les analyses conduites dans cet article ont permis de montrer en quoi le multi- et le plurilinguisme ont constitué une dimension fondamentale dans la construction du personnage politique d’Ursula von der Leyen, au début de son mandat à la tête de la Commission européenne. On a vu ainsi combien la mention et la revendication du plurilinguisme pouvaient agir comme levier de légitimation pour la figure et pour la reconnaissance de sa capacité à incarner de façon adéquate l’Europe, dans sa diversité. Cette intégration passe, dans un premier temps, par une tentative de neutralisation du rapport de force entre les idiomes nationaux et entre les régimes linguistiques, et ce afin de favoriser, *a priori*, une forme de consensus européen. Il s’agit là d’une tentative sur le fil, risquée, car, si elle échoue, comme les commentateurs de la

vie institutionnelle européenne ont ici considéré que cela a été le cas, elle peut conduire à deux types de revitalisation de ce rapport de force, exprimés par deux formes communicationnelles qui viennent égratigner la légitimité de la figure d'autorité. La première relève de la dénonciation, la seconde d'une défense proche de la défiance. Dénonciation d'une préférence, pour l'anglais, d'une part ; défense d'une autre, pour le français, par ailleurs. L'une comme l'autre témoigne de la progression de la compétence linguistique comme paramètre autour duquel les médias articulent leur évaluation de telle ou telle figure politique, en régime supranational. Cette évaluation demeure toutefois, et en dépit d'une aspiration affirmée à plus de représentativité de ce qu'est l'Europe, profondément teintée de préoccupations nationales, on l'a vu. Les médias pratiquent ainsi leur propre hiérarchisation, discrète mais bien présente, des idiomes nationaux. Cet état de fait peut conduire à mettre en garde contre le risque de « nationalisme ontologique », sans doute inconscient mais pas moins agissant (Cassin 2016 : 63), que comporte cette activité, profondément normative, de mise en concurrence des langues.

Bibliographie

- Amossy R. (2010). *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.
- Balibar E., (2001). *Nous, citoyens d'Europe*. Paris: La Découverte.
- Bourdieu, P. (1977). « L'économie des échanges linguistiques ». *Langue française* n°34, pp. 17-34.
- Bourdieu, P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, no 1, pp. 69- 72.
- Barthes, R. (2002). *Œuvres complètes*. Tome 3 1968-1971. Paris: Seuil.
- Cervulle, M. & Julliard, V. (2018). Le genre des controverses : approches féministes et *queer*. *Questions de communication*, 33, 7-22.
- Chevalier, Y. (1999). *L'Expert à la télévision*. Paris: CNRS Éditions.
- Damian-Gaillard B., Montanola S. et Olivesi A. (2014) (dir.), *L'Assignation de genre dans les médias. Attentes, perturbations, reconfigurations*, Rennes : PUR,
- Eco Umberto, 1994, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris: Seuil.
- Gaboriaux, C., Raus, R., Robert, C. & Vicari, S. (2022). Politiques des langues dans les organisations internationales. *Mots. Les langages du politique*, 128, 9-25.
- Hamon P. (1981). *Texte et idéologie*. Paris : PUF.
- Houdebine-Gavraud, A.-M. (2002) (dir.), *L'Imaginaire linguistique*, Paris : L'Harmattan.
- Krieg-Planque, A. (2011). « Les "petites phrases": un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », « Les "petites phrases" en politique », *Communication&Langages* n°168, pp. 23-41.
- Jeanneret, Y. (2014). *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Le Havre : Éditions Non Standard.
- Lagarde C. (2001). *Des écritures bilingues*. Paris : L'Harmattan.
- Lits, M. (1997). « Le récit médiatique: un oxymore programmatique ? », *Recherche en communication* n°7, « Le récit médiatique », Université catholique de Louvain, pp. 36-59
- Marion, P. (1997). « Narratologie médiatique et médiagenie des récits », in « Le récit médiatique », *Recherches en communication*, n°7, Université catholique de Louvain.
- Marin, L. (1981). *Le Portrait du roi*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Perrot-Corpet D. et Quéffelec C. (éd.). (2007). *Citer la langue de l'autre. Mots étrangers dans le roman, de Proust à W.G. Sebald*. Lyon: PUL.
- Ricoeur P. (1992), « Quel ethos nouveau pour l'Europe ? ». In: Koslowski, P., *Imaginer l'Europe. Le marché intérieur européen, tâche culturelle et économique*. Paris: Cerf, 107-116.
- Swaan de, A. (2022). *La Société transnationale*. Paris : Seuil.
- Voirol O. (2005), « Le pouvoir normatif du narratif », *Réseaux* n°132, « Les Récits médiatiques », pp. 51-71.
- Wrona A., Seignobos E. (dir.) (2017), *La Fabrique de l'autorité. Figures des décideurs en régime médiatique*, Paris : Les Petits Matins.